

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Directive	2022/0027(CNS) Procédure terminée
Système commun de taxe sur la valeur ajoutée (TVA): prolongation de la période d'application du mécanisme d'autoliquidation facultatif aux livraisons de certains biens et prestations de certains services présentant un risque de fraude et du mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA	
Modification Directive 2006/112 2004/0079(CNS)	
Sujet 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0027(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 2006/112 2004/0079(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 113
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/08358